



Bilan d'activités 2009 du Cnar Culture

Avec le soutien de



Sommaire

Introduction générale	Page 3
Synthèse générale	Page 5
Chronologies des principaux événements du Cnar en 2009	Page 8
Bilan par mission	Page 11
Bilans spécifiques de l'UFISC et de la COFAC	Page 22
Annexes : productions, réponses SVP et comptes-rendus de réunions	Page 27

Introduction générale

Les associations artistiques et culturelles doivent actuellement faire face à plusieurs facteurs concomitants : le resserrement des marges de manœuvres et les réformes en cours des collectivités territoriales et de l'État, des réformes réglementaires et des évolutions technologiques importantes.

Ce contexte fragilise les emplois de ce secteur, emplois déjà particulièrement atomisés, précaires – et pourtant qualifiés. Il entraîne un besoin d'accompagnement accru de la part des associations employeuses sur les thèmes comme la professionnalisation, la mutualisation, la GPEC et bien sûr, la pérennisation des emplois.

Depuis 2002, près de 10% des 31 400 associations culturelles employeurs – soit 3000 sur les 5000 structures accueillies – ont bénéficié d'une ingénierie dans le cadre du DLA. Les accompagnements individuels et collectifs permettent en effet d'explorer de nouvelles pistes de développement, qu'il s'agisse de nouvelles formes d'emploi, de nouveaux partenariats avec les collectivités et les entreprises, ou encore de nouveaux outils financiers.

Parallèlement, le dispositif DLA est de mieux en mieux repéré comme un outil pertinent et efficace pour répondre aux problématiques actuelles : il est cité dans de nombreuses communications du ministère de la Culture, dans des circulaires comme le « plan de relance de l'emploi » spécifique au secteur culturel.

Les actions autour de l'emploi du Cnar Culture, en lien avec les pouvoirs publics, les DLA-C2RA et les groupements associatifs, se sont concentrées sur les thèmes déclinés ci-dessus, en productions écrites, ateliers, interventions, formations ou encore aide à la mise en place d'accompagnements collectifs. Cette année, le Cnar Culture a mis l'accent, en lien avec les acteurs culturels et les DLA, sur le thème de la mutualisation d'emploi. Une journée nationale pour les DLA réunissant également des prestataires, a été organisée avec Avise, autour des groupements d'employeurs principalement (bilan des GE existants, méthodologie d'accompagnement).

Le maillage entre les acteurs (territoriaux, nationaux) intervenant sur le secteur culturel chacun avec leur spécificité (emploi, économie, politique, économie sociale) commence à devenir plus harmonieux, la transversalité du dispositif et donc son efficacité s'en trouvent renforcées.

La structuration des unions associées du Cnar (UFISC et COFAC) connaît un nouveau développement, un renforcement de leurs regroupements en régions et de leur lien avec les CRESS.

Impacts et résultats observés

Nous notons en 2008 qu'avec 900 ingénieries individuelles, la culture était le secteur le plus accompagné par le dispositif DLA. Le bilan 2009 (disponible au premier semestre 2010) permettra de voir si ce mouvement continue de s'amplifier.

Pour mesurer de façon plus qualitative l'apport du DLA auprès des associations accompagnées, nous en avons interrogé près d'une centaine : plus des trois quarts (77%) se déclarent très satisfaites de l'appui des coordinateurs DLA (diagnostic, disponibilité, méthode, outils, suivi) et des prestataires (expertise, conseils). Pour eux, le DLA a été un moteur de changement. Les taux de satisfaction élevés recueillis auprès des associations interrogées témoignent d'une bonne adéquation entre les besoins des structures, les pratiques d'accompagnement des consultants et la mise en relation des porteurs du DLA.

L'amélioration des partenariats et des coopérations entre les acteurs du dispositif et le secteur professionnel permet au Cnar Culture de cibler ses productions sur les préoccupations majeures du secteur : modèle économique, financements, commande publique, mutualisation, emploi et en particulier sur le régime social de l'intermittence).

Ces outils sont relayés et diffusés sur le terrain (DLA, associations) par les chargés de mission du Cnar. Utilisés pour les ingénieries (par les prestataires et les DLA), ils sont également déclinés et exploités lors de la conception des diagnostics par les chargés de mission DLA.

Synthèse

En 2009, le CNAR Culture a poursuivi ses activités décrites ci-après (**Annexe A1**).

Axe 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

Suite à une des préconisations de l'évaluation des Cnar, nous nous sommes efforcés de mieux cibler la diffusion de nos informations et productions, notamment dans les médias associatifs généralistes ou très spécialisés (**Annexe A3**), également dans les lettres d'information éditées par Avise comme le spécial « culture ». La diffusion de la lettre électronique Cnar culture (**Annexe A2**) est maintenant diffusée à 8 000 exemplaires.

Nous axons nos interventions in-situ lors d'assemblées générales de fédérations, de rencontres de réseaux régionaux ou encore d'institutions culturelles, non plus uniquement sur la promotion du dispositif mais sur des thématiques précises sur lesquelles nous travaillons (mutualisation, présentation de nos enquêtes...).

Dans le cadre du Plan de relance pour l'emploi, lancé fin 2008 par le gouvernement, le Cnar culture a participé au groupe de travail chargé d'élaborer la circulaire et les secteurs prioritaires.

Le Cnar Culture est intégré au comité de pilotage national de l'ADEC (Accord développement emploi compétence) du spectacle vivant qui réunit les partenaires sociaux et l'État (**Annexe A4**).

En 2010, nous renforcerons nos participations à des événements phares du secteur culturel et de l'économie sociale et solidaire. En lien avec Avise et les autres Cnar, nous rechercherons une meilleure harmonisation de la diffusion de l'information sur le dispositif.

Nous avons signé un avenant à notre convention avec l'UFISC sur un accompagnement spécifique à leur structuration. Nous participerons à l'accord ADEC spectacle vivant : élaboration d'outils GPEC, déclinaison de cet accord en région et lien avec les DLA.

Axe 2 : Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA et C2RA

Les 134 SVP se répartissent comme suit (**Annexe B**) : 40% recherche de prestataires et 60% portent sur des avis et conseils sur les diagnostics ou encore sur des informations sur le secteur culturel. L'évolution des demandes vers des analyses et des conseils spécialisés se poursuit, tout comme les formations auprès des coordinateurs DLA. Compte tenu de leur turn-over, nous réfléchissons avec Avise à mettre en place une formation spécifique pour les nouveaux coordinateurs. Un rôle un peu nouveau apparaît cette année, celui de « médiation », entre un DLA et une fédération, un consultant ou encore une association.

Nous expérimentons (à l'occasion du document sur la mutualisation d'emploi) également un outil de suivi et de capitalisation des accompagnements collectifs. Également dans la même démarche nous avons mis en place un suivi des demandes des DLA afin d'avoir un meilleur suivi. Nous avons finalisé une enquête qualitative sur les associations accompagnées par les DLA pour mesurer leur niveau de satisfaction et l'impact de l'accompagnement sur le développement de leurs activités et de l'emploi. (**Annexe 5, 6, 9, 12**).

Nous assistons à un développement significatif de nos partenariats avec les C2RA, d'un soutien ponctuel à la signature de conventions développant plusieurs actions. Afin de donner un cadre à ces partenariats avec les C2RA, nous avons mis en place un protocole d'intervention Cnar-C2RA. (**Annexe A7, 8**)

Cette année, suite aux demandes des DLA et fédérations, nous avons lancé une réflexion et mené des interventions auprès d'eux sur la question des nouveaux cadres contractuels entre collectivités publiques et associations : subventions/marchés publics. Ce travail sera publié en 2010. (**Annexe A11**)

En 2010, nous exploiterons l'outil de suivi des demandes/réponses apportées aux DLA. Nous approfondirons et structurerons le rôle de médiation débuté en 2009. Nous contribuerons à

l'élaboration d'ingénieries collectives régionales et passerons convention avec de nouveaux C2RA.

Nous poursuivrons régulièrement la mise en relation des prestataires très spécialisés sur une thématique avec les DLA et les associations culturelles. Nous formaliserons ce rôle de « médiation », de façon à mettre un cadre à ce type d'intervention.

En lien avec les DLA/C2RA, nous diffuserons et accompagnerons par le biais de rencontres et d'aide technique aux DLA le document sur *subventions ou marchés publics*.

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

Plusieurs thèmes de travail ont été particulièrement approfondis cette année. Nous avons multiplié les actions sur la mutualisation (analyses, rencontres, notes méthodologiques) avec en fin d'année la production d'un document sur les groupements d'employeurs dans le secteur culturel (**Annexe A13**). Dans la suite de notre publication sur le mécénat, nous avons engagé un travail avec le C2RA limousin qui devrait se poursuivre par une analyse de cas de partenariat entreprises/associations.

Le partenariat avec le Cnar Financement s'est poursuivi avec l'analyse financière de compagnies de théâtre en Picardie et une présentation de leurs outils auprès de la COFAC (confédération partenaire du Cnar Culture).

Être relais pour la Fondation de France sur leur programme « partager l'art, transformer la société », nous a permis d'associer les DLA et les associations qu'elles accompagnent à valoriser leur utilité sociale.

Conscient que le « métier d'artiste » évolue, l'UFISC a lancé un groupe de travail qui vise à redéfinir des nomenclatures de métiers artistiques et les modèles économiques, le Cnar Culture y participe.

Plusieurs interventions ont eu lieu auprès de DLA/C2RA sur le thème de l'utilité sociale (**Annexe A14**). Ces rencontres avec des associations se font souvent en amont d'un accompagnement collectif. Afin que les acteurs associatifs s'approprient les outils et modèles économiques propres à l'économie sociale et solidaire, le Cnar culture est régulièrement amené à intervenir sur ce thème. La CRESS Rhône-Alpes est en train d'élaborer pour le Conseil régional, avec les acteurs culturels, des propositions d'outils susceptibles de soutenir le secteur de l'ESS. Le Cnar culture participe et co-anime ce groupe de travail.

Enfin, au-delà de la production et de leur diffusion de nos propres enquêtes sur le secteur, nous participons au groupe de travail organisé par les fédérations qui souhaitent se doter d'outils d'observation. (**Annexe A15, 16**)

En 2010, nous approfondirons le chantier sur les financements européens.

Nous lancerons une enquête sur les artistes et leurs emplois. Pour poursuivre avec les C2RA/CRESS, nous organiserons une formation sur le secteur culturel auprès de l'ensemble de ces organismes.

Axe 4 : Coordination, évaluation et capitalisation autour du dispositif DLA

Nous avons transmis aux autres Cnar notre méthodologie sur la typologie des associations, la commande publique et élaboré nos chantiers 2010. (**Annexe A10**)

Deux collaborations avec le Cnar financement et deux C2RA (Aquitaine, Picardie) ont permis de faire des analyses financières sur le secteur culturel.

Dans l'objectif de structuration régionale des fédérations du Cnar, nous avons systématiquement associé les unions nationales du Cnar aux partenariats avec les C2RA (Picardie, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes).

Nous avons reçu la DGME et avons fait part de nos remarques sur l'amélioration du dispositif DLA.

En 2010, nous mettons en place des collaborations intercnar sur des thèmes communs à nos secteurs : mutualisation, commande publique, égalité hommes/femmes, partenariat entreprises/association. Un support de communication commun sera élaboré avec Avise ainsi que le catalogue de formation.

Chronologie des principaux événements du Cnar

La description des « événements » est laissée à l'appréciation des CNAR. La numérotation des sous-axes doit reprendre celle qui est proposée à la rubrique Fiche « action ».

	• Événement	Sous-axe
• Janvier 2009		
• 08/01/09	• Réunion DDAI – Postes FONJEP	1-2
• 09/01/09	• Programmation nouveau fichier prestataire	2-2
• 14/01/09	• Mise à jour et enrichissement des bases de données de contacts	1-1
• 14/01/09	• Finalisation et mise en ligne des documents Typologies, Fiche intermittence, Risques psycho sociaux, enquête nationale...	1-1
• 14/01/09	• Envoi de la lettre d'informations du Cnar	2-1
• 20/01/09	• Intervention C2RA et DLA Picardie : diffusion enquête, échanges sur plan d'accompagnement...	3-1
• 26/01/09	• Contacts avec Fondation de France et liens avec les DLA	1-2
• 26/01/09	• Réunion appui au plan de relance emploi	
• Février 2009		
• 03/02/09	• Gimic : réunion conception tronc commun observation	3-3
• 03/02/09	• Diffusion Enquête Nationale : associations, réseau DLA, institutions, collectivités, medias...	1-1
• 03/02/09	• Diffusion informations Cnar et DLA sur bases d'informations de l'Irma	1-1
• 05-06/02/09	• Inter C2RA/Cnar – présentation typologies	4-2
• 13/02/09	• Groupe de travail Culture C2RA Aquitaine	2-1
• 18/02/09	• C2RA Picardie – réunion préparation accompagnement collectif Actes Pro	2-1
• 23/02/09	• Inter DLA Languedoc-Roussillon	2-2
• 24/02/09	• Élaboration support de formation	
• Mars 2009		
• 05/03/09	• Journée financements européens COFAC	3-1
• 09/03/09	• Rencontre CNAR / consultants Europe	3-1
• 11/03/09	• Inter Cnar	4-2
• 11/03/09	• Mise à plat appuis conseils juridiques	2-2
	• Comité de suivi Cnar	4-2
		3-2

<ul style="list-style-type: none"> • 12/03/09 • 16/03/09 • • 20/03/09 • 24/03/09 • 30/03/09 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail métier artiste inter fédérations culturelles • C2RA Bourgogne Formation DLA • Réunion Cnar Sport sur typologies • Formalisation protocole d'intervention du Cnar auprès des C2RA 	<ul style="list-style-type: none"> 2-1 4-2 2-1
<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 01/04/09 • 06/04/09 • 08/04/09 • 15/04/09 • 27/04/09 	<ul style="list-style-type: none"> • • Rencontre sur financements européens • Comité de pilotage évaluation • Analyse évaluation DLA par les associations • Rencontre CNAR / consultants Europe • Intervention DLA 11 sur la mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> 3-1 4-1 2-2 3-1 2-1
<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 07/05/09 • • 15/05/09 • • 16/05/09 • 18/05/09 • 27/05/09 • 28/05/09 • 30/05/09 	<ul style="list-style-type: none"> • • Rendu avocate document sur « subvention ou marché public » • Actualisation du fichier de prestataires base Opale et base Enée • AG CNRA : Atelier Europe • Recrutement nouvelle salariée Opale • Rencontre CNAR / consultants Europe • Intervention C2RA Limousin : projet mécénat culturel • AG FRAAP : Atelier ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> 2-2 2-2 1-1 4-2 3-1 2-1 1-1
<ul style="list-style-type: none"> • Juin 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 04/06/09 • 8/06/09 • 10/06/09 • 11/06/09 • 17/06/09 • 22/06/09 • 23/06/09 • 29 et 30/06/09 	<ul style="list-style-type: none"> • • Intervention DLA Picardie mutualisation • Intervention C2RA – inter DLA Normandie • Réunion DDAI et conseillers emploi DRAC • InterCNAR • Intervention C2RA Franche Comté • Séminaire observation Ufisc • Intervention DLA 33 / C2RA Aquitaine • Inter C2RA / CNAR 	<ul style="list-style-type: none"> 2-1 2-1 1-2 4-2 2-1 3-3 2-1 4-2
<ul style="list-style-type: none"> • Juillet 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 01/07/09 • 13-20/07/09 • 20/07/09 	<ul style="list-style-type: none"> • • Lettre Avise DLA et Territoires - article • Interventions Avignon : rencontres avec professionnels du secteur, information sur le DLA, intervention sur la commande publique • Qualification du fichier des associations accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> 1-2 1-1 3-3 2-1

<ul style="list-style-type: none"> • 23/07/09 • 27/07/09 ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> • C2RA Bourgogne • Réunion lancement PACT 	2-2
<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 07/09/09 • 10 et 11/09/09 • 14/09/09 • 15/09/09 • 22/09/09 • 25/09/09 • 29/09/09 • 30/09/09 	<ul style="list-style-type: none"> • C2RA Champagne-Ardenne • Inter-DLA Bergerac • GT « Métier d'artiste » • C2RA Aquitaine • Rencontre Mutualisation CG95 • AG FSJ • C2RA PACA • Intercnar 	<ul style="list-style-type: none"> 2-1 2-1 3-2 2-1 3-1 1-1 2-1 4-2
<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 02/10/09 • 06/10/09 • 16/10/09 • 21/10/09 • 21/10/09 • 22/10/09 • 22.23/10/09 • 23/10/09 • 29/10/09 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion UFISC – Opale • Comité de pilotage Gimic • Convention C2RA Limousin • C2RA PDL • C2RA IDF • COFAC – FEMS • Test GIMIC • Réunion et appui à l'accord ADEC • C2RA Picardie – CnarFi – Acte-Pro 	<ul style="list-style-type: none"> 4-2 4-2 2-1 2-1 2-1 4-2 3-3 1-2 2-1
<ul style="list-style-type: none"> • Novembre 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 04/11/09 • 05.06/11/09 • 12/11/09 • 18/11/09 • 18/11/09 • 25/11/09 • 26/11/09 • 26/11/09 • 23/11/09 • 27/11/09 	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque DLA Tarbes – mutualisation • Audit permanence Synav • C2RA RA – UFISC-COFAC • Colloque Rennes : Culture et départements • Réunion PACT • Intercnar • Réunion SSIG – UFISC • C2RA Auvergne, Forum des associations • Opération 60 lecteurs • Journée Mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> 3-1 4-2 2-1 1-1 2-2 4-2 3-1 2-1 3-3 3-1
<ul style="list-style-type: none"> • Décembre 2009 		
<ul style="list-style-type: none"> • 02/12/09 • 04/12/09 • 06.11/12/09 • 08/12/09 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion CNCRES • RDV DGME • Rencontres Guadeloupe • Formation APCE 	<ul style="list-style-type: none"> 3-3 4-2 1-1 2-2

Bilan par mission

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif

SOUS-AXE 1-1 : SENSIBILISER ET INFORMER SUR LE DISPOSITIF DLA/C2RA

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 1-1

Les résultats visés sont l'amélioration de la connaissance et de l'appropriation du dispositif par les associations

- Poursuivre la promotion du dispositif auprès des associations culturelles employeuses : association isolées, relais d'information, organismes d'appui, fédérations, réseaux divers...
- Accueil téléphonique, participation à des AG, des CA et des réunions d'information des groupements associés du Cnar, diffusion d'informations sur mailing-list, lettre du Cnar Culture, réponses aux sollicitations des médias.

Description des activités ou actions réalisées

Améliorer la connaissance et l'appropriation du dispositif

• *Diffusion d'information sur les DLA*

- Articles mentionnant les activités des DLA ou présentant des travaux du Cnar Culture, rédigés pour Juris Association, les lettres des CRESS, les lettres électroniques des réseaux.
- Contributions à des articles dans la lettre de l'IRMA, le Courrier des maires, la Lettre des DLA « spécial culture » éditée par AVISE.
- Envoi de la Lettre d'Information du Cnar Culture à 8.000 abonnés pour faire connaître l'enquête nationale sur les associations employeurs et les autres productions du Cnar.
- Refonte du site Culture & Proximité, par une réflexion approfondie et la mise en œuvre d'une réorganisation des rubriques et des articles.

• *Participation à des réunions d'information et de débat*

- AG de la Fraap : préparation et intervention lors d'un atelier concernant l'articulation entre bénévoles et salariés
- AG du CNRA : Préparation et animation d'un atelier sur des programmes européens
- AG de la FSJ : appui et animation d'un atelier sur le projet à trois ans de la FSJ dans le cadre du DLA mené par le prestataire « À contrepoint ».
- Séminaire de l'UFISC à Avignon : participation à la réflexion sur les actions à développer en 2010 par cette union, concernant les problématiques d'emplois
- Participation à des rencontres avec Acte-pro, réseau professionnel de compagnies de spectacle vivant de Picardie
- Animation d'un atelier sur les marchés publics à Avignon (exposé, questions/réponses)
- Participation à des rencontres en Guadeloupe à l'invitation de la DRAC : exposé sur « les associations culturelles employeuses », débat sur les nouvelles formes d'emplois dans le secteur culturel, présentation du DLA aux acteurs (100 personnes) avec la coordinatrice locale, rencontres et séances de conseils (2 à 3h avec chaque acteur) avec 10 associations culturelles locales.

**SOUS-AXE 1-2 : REPÉRER LES LIEUX RESSOURCES ET ORGANISMES PARTENAIRES
SUSCEPTIBLES D'APPUYER LES DLA ET LES C2RA**

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 1-2

Le résultat visé est le renforcement de l'effort de structuration associatif.

- Renforcer les liens avec les centres de ressources et observatoires nationaux et régionaux avec les organismes professionnels du secteur de la culture, avec les CRESS
- Mobiliser les partenaires potentiels du dispositif en Région

Description des activités ou actions réalisées

Poursuivre l'effort de structuration au niveau national et en région

• ***Plan de relance pour l'emploi***

- Participation du délégué général du Cnar Culture au groupe de travail constitué par le Ministère de la Culture autour du plan de relance pour l'emploi, réunissant les organismes paritaires du secteur comme AUDIENS, AFDAS, UNIFORMATION, mais aussi Pôle Emploi et le CNASEA.
- Diffusion de la circulaire du ministère de la Culture concernant ce Plan de relance aux fédérations associées du Cnar, aux DLA, DRAC (conseillers emploi), DDTEFP

• ***ADEC***

- Participation aux premières réunions ministérielles de mise en place de l'ADEC, Accord Cadre pour le développement de l'Emploi et des Compétences. Participation au groupe de travail sur l'élaboration d'outils sur la GPEC qui seront diffusés à l'ensemble des employeurs du spectacle vivant. Suivi de la mise en place des accords régionaux afin que les DLA y soient associés.

AXE 2 : Apporter un appui conseil et ressources aux DLA et aux C2RA

SOUS-AXE 2-1 : RÉPONDRE AUX DEMANDES SECTORIELLES DES DLA/C2RA VIA LES OUTILS ET LES SERVICES AVISÉ

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 2-1

Les résultats visés sont la professionnalisation des DLA sur le secteur culturel et le développement de plans d'accompagnements sectoriels par les C2RA.

- Permettre aux opérateurs DLA de mieux connaître et de mieux s'approprier les spécificités des associations artistiques et culturelles, améliorer la précision des diagnostics et cahier des charges culture, qualifier l'accompagnement des associations culturelles.
- Réponses personnalisées aux demandes d'information-conseil des DLA, formation des coordinateurs DLA par des séances collectives sur sites
- Accompagner les C2RA dans la conception et le suivi de plans d'accompagnement sectoriels
- Appuis variés et personnalisés, à la carte, aux C2RA
- Bilans comparés avec d'autres régions des accompagnements culture, mise en lien avec des réseaux associatifs, réunions d'information, de débats et de construction de programmes d'actions avec des partenaires au niveau local, identification de personnes ressources pour les comités d'appui sectoriels, mobilisation de prestataires culture, ciblage d'accompagnements collectifs.

Description des activités ou actions réalisées

• **Professionaliser les DLA sur le secteur culturel**

En 2009, 134 demandes d'appuis-conseil ont été traitées : 40% portaient sur des recherches de prestataires, les autres sollicitaient des avis sur des diagnostics (30%) ou des conseils plus ou moins approfondis sur des questions techniques relatives au secteur culturel (30%) : régime social de l'intermittence, licence d'entrepreneur de spectacle, statut juridique...

La tendance des deux années antérieures se confirme, à savoir :

- d'un côté des questions plus techniques et plus spécialisées, certains coordinateurs DLA gagnant en compétences sur le secteur culturel,
- de l'autre, des questions simples, « de base », posées par des coordinateurs DLA récemment recrutés (phénomène lié au turnover des coordinateurs).

Les questions liées à l'emploi et au droit du travail, notamment pour les personnes affiliées à l'annexe VIII et X de la caisse d'assurance chômage des métiers du spectacle (intermittents du spectacle) se sont développées suite à la production d'une fiche sur ce thème, amenant le Cnar Culture à faire intervenir, en complément des chargés de mission permanents du Cnar, une juriste spécialiste du droit du travail.

• **Accompagner les C2RA dans la conception et le suivi de plans d'accompagnement sectoriels**

Opale a élaboré en 2009 un protocole d'intervention en direction des C2RA pour leur préciser une méthode de travail et proposer différentes possibilités d'appui.

Diverses actions ont été conduites par les chargés de mission Cnar de l'association Opale, ces actions pouvant mélanger divers modes d'intervention comme des séquences de formation des coordinateurs DLA aux particularités de l'emploi dans le secteur culturel, des échanges avec DLA et C2RA, des appuis à l'élaboration de rencontres régionales, de bilans des accompagnements régionaux, de conception d'accompagnements collectifs adaptés. On citera notamment :

- En Picardie : participation à des séminaires de réflexion avec des groupements associatifs régionaux sur les thèmes du mécénat, de la mutualisation, des nouveaux modes de contractualisation entre associations et pouvoirs publics, puis contribution à l'élaboration d'un accompagnement collectif sur ce dernier thème

- En Franche-Comté : identification de personnes ressources et de réseaux locaux , contribution à l'élaboration d'un accompagnement collectif pour un réseau de musiques actuelles (réunion avec les membres du "Rézo parleur", mise à plat des situations où la coopération pourrait être améliorée, proposition soumise aux pilotes pour 2010).
- En Auvergne : participation à un séminaire de réflexion avec des groupements régionaux sur le thème de la réforme des collectivités locales et de ses conséquences pour les associations.
- En Bourgogne : organisation de deux demi-journées de formation en direction des DLA sur le secteur culturel et la fonction employeur, identification des personnes ressources en Bourgogne pour les DLA.
- En Aquitaine : participation à une rencontre entre C2RA, DLA, DRAC, conseil général de Gironde, conseil régional, pôle emploi et chambre de commerce, pour la mise en œuvre d'un accompagnement collectif sur le mécénat, contribution au choix d'un prestataire pour une étude de préfiguration, participation à une rencontre organisée par le conseil général de Gironde sur la mutualisation
- En Midi-Pyrénées : suivi de l'étude sur les besoins de financement en cours, participation à une rencontre à Tarbes organisée par le DLA et le conseil général sur les questions de mutualisation.
- En Rhône Alpes : contribution à l'élaboration, avec des réseaux culturels régionaux, du contrat sectoriel régional sur l'axe de l'économie sociale et solidaire.
- En Basse-Normandie : animation d'une rencontre réunissant des acteurs du secteur culturel et de l'économie solidaire, et aboutissant à la mise en place, par le C2RA et l'agence régionale de l'économie solidaire, d'un accompagnement collectif sur l'évaluation de l'utilité sociale pour 7 associations. Le Cnar Culture est sollicité pour suivre ce travail, lire les propositions des prestataires, participer au comité de pilotage.
- En Limousin : appui au C2RA pour la rédaction d'une plaquette invitant les entreprises de la région à soutenir les associations culturelles, et aide à l'organisation de journées de rencontres avec les coordinateurs de pays pour qu'ils mobilisent les entreprises du territoire. Fin 2009, une convention a été signée avec le C2RA afin d'analyser, sur 5 expériences de mécénat réussies en région, la méthode utilisée par l'association pour parvenir à concrétiser un réel partenariat avec une entreprise locale.

SOUS-AXE 2-2 : METTRE À DISPOSITION DES DLA ET DES C2RA L'ENSEMBLE DES RESSOURCES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 2-2

Les résultats visés sont : l'amélioration du choix et de la qualité des prestataires, de la qualité des diagnostics et des suivis d'accompagnement par les DLA, et le développement de la compréhension des besoins d'accompagnement du secteur pour l'ensemble des partenaires.

- Animer un réseau de prestataires
- Poursuivre la qualification du fichier des prestataires culture, gestion de la base Opale et de la base ENEE
- Recherche de nouveaux prestataires, organisation de rencontres entre prestataires, suivi des relations entre prestataires et DLA
- Produire et diffuser un outillage méthodologique, technique et juridique
- Renforcer la connaissance et la compétence des coordinateurs DLA par l'édition de documents de synthèse (régime des intermittents, fonction employeur des associations...)
- Capitalisation des réponses aux demandes SVP par réalisations de FAQ
- Conception et adaptation de supports pédagogiques
- Réaliser des bilans évaluatifs et comparatifs nationaux des DLA culture
- Production de bilans chiffrés et de cartographie permettant aux DLA et C2RA de se positionner par rapport aux autres régions et aux moyennes nationales sur les réalisations d'accompagnements d'associations dans le secteur de la culture
- Exploitation d'Enée, enrichissement des fichiers, traitements statistiques, réalisations de cartes et schémas

Description des activités ou actions réalisées

- Pour réactualiser et compléter le fichier des prestataires, le mettre en conformité avec la base extranet d'ENEE. Nous avons demandé aux prestataires de préciser leurs références afin d'affiner au mieux nos réponses lorsque des DLA nous sollicitent sur des choix de consultants.
- Pour contribuer à l'élaboration de méthodologie sur les schémas sectoriels régionaux et les typologies des associations accompagnées
- Repérer les problématiques liées à l'accès aux financements européens pour les petites et moyennes associations

Suivant la méthode utilisée pour le livret « mécénat », nous avons réuni huit consultants sur trois journées de travail afin qu'ils nous aident à repérer les freins à l'accès à ces financements et qu'ils partagent leur savoir-faire, méthodes et recommandations à ce sujet. Ces éléments seront transmis à nos fédérations partenaires et aux coordinateurs DLA en vue de montage d'accompagnements collectifs.

Animer un réseau de prestataires

Actualisation du fichier

Cette année, nous avons sollicité les prestataires pour réactualiser et compléter le fichier établi par le Cnar Culture, le mettre en conformité avec la base extranet d'ENEE. Nous avons demandé aux prestataires de préciser leurs références afin d'affiner au mieux nos réponses lorsque des DLA nous sollicitent sur des choix de consultants.

Médiation DLA/Fédérations/Prestataires

La médiation est une fonction qui tend nettement à se développer au sein du Cnar Culture, que ce soit entre les coordinateurs DLA et des associations, entre des associations et les prestataires... Nous pouvons par exemple être sollicités par une association qui demande à ce que soit explicité le diagnostic réalisé par le DLA ou le choix d'un prestataire; par un DLA qui rencontre des difficultés avec un prestataire lors de l'intervention, au démarrage, en

cours ou à l'issue d'une mission; par un prestataire qui questionne l'intervention d'une fédération, associée du Cnar, en cours d'accompagnement, ou d'une fédération qui conteste la démarche d'accompagnement auprès d'un de ses membres, d'un prestataire DLA. Les sollicitations en ce sens paraissent de plus en plus nombreuses.

Une des fédérations du Cnar, la Fedurok, souhaite capitaliser les accompagnements réalisés auprès de ses adhérents afin d'enrichir et harmoniser ses propres outils de suivi fédératif (le PAC(t), Projet d'accompagnement en continu). Nous formalisons un document qui sera transmis à tous les coordinateurs DLA afin de leur proposer une méthodologie de travail avec cette fédération.

Produire et diffuser un outillage méthodologique, technique et juridique

L'activité de production écrite du Cnar s'est légèrement réduite à la demande des pilotes, suite à l'évaluation des Cnars et ses conclusions, qui entre autres préconisaient la limitation de la production de documents, une meilleure harmonisation entre Cnar, et la priorité à la diffusion de ce qui existe déjà. C'est ce qu'ont par conséquent privilégié les chargés de mission du Cnar.

Outre un approfondissement des méthodes employées et des supports utilisés pour la formation des DLA en lien avec l'APCE et Avise, ainsi que la finalisation de la typologie des associations accompagnées proposée en 2008, l'action prioritaire de l'année a été d'envisager l'élaboration d'un vademecum sur la différence entre marchés publics et subventions, chaque Cnar sectoriel étant sollicité par les acteurs de son secteur sur ce point. Le document est conçu en partenariat avec Hors les murs, centre de ressources sur les arts de la rue et du cirque.

Réaliser des bilans évaluatifs et comparatifs nationaux des DLA culture

Enquête de satisfaction auprès des associations ayant bénéficié d'un accompagnement DLA

Nous avons finalisé une enquête qualitative sur les associations accompagnées par les DLA pour mesurer leur niveau de satisfaction et l'impact de l'accompagnement sur le développement de leurs activités et de l'emploi. Les taux de satisfaction élevés recueillis auprès des associations interrogées témoignent d'une bonne adéquation entre les besoins des structures, les pratiques d'accompagnement des consultants et la mise en relation des porteurs du DLA. Il ressort un impact sur l'amélioration des conditions des travailleurs salariés et bénévoles. Reconnaissance interne et externe du travail effectué.

• *Expérimentation d'un outil de capitalisation*

Afin d'aller plus loin dans la remontée d'informations sur les accompagnements collectifs réalisés par les DLA, nous avons expérimenté en 2009 une méthode de capitalisation qui a été testée pour recenser ceux portant sur la mutualisation en vue d'établir un bilan qualitatif et d'alimenter en expériences concrètes une importante journée de rencontres en novembre consacrée à ce thème.

AXE 3 : PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

SOUS-AXE 3-1 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES STRUCTURES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-1

Les résultats visés doivent permettre une plus grande diversité des ressources et améliorer la gestion des entreprises associatives.

- Favoriser la diversification de leurs ressources
- Informer et outiller les associations culturelles pour les aider à mobiliser des ressources nouvelles, notamment le mécénat et les financements européens
- Analyse des besoins, conception et diffusion de documents de synthèse, organisation de réunions et séminaires de travail
- Guider vers une meilleure gestion de l'entreprise associative
- Capitaliser les réflexions et « expériences de terrain » concernant tous procédés et méthodes permettant aux associations d'améliorer leur gestion, réduire les frais généraux, thème de la mutualisation d'emplois et des besoins financiers
- Analyse des besoins, conception et diffusion du document de synthèse, organisation de réunions et séminaires de travail, partenariat avec le Cnar financement

Description des activités ou actions réalisées

Favoriser la diversification des ressources

• Les financements européens

Pour aider les associations à mieux s'approprier les possibilités de financements européens, en 2009, le Cnar Culture a :

- Organisé 3 journées de travail avec des consultants ou spécialistes du sujet afin d'identifier les enjeux, les risques et freins, les programmes adaptés à tel ou tel projet.
- Animation d'un atelier sur les financements européens lors de la rencontre nationale de la CNRA, Confédération Nationale des Radios Associatives
- Permis la mise en relation des adhérents de la Fédurok et de la CNRA avec des experts européens
- Participé au comité de pilotage de Grundtvig, un programme méconnu et pourtant relativement facile d'accès, susceptible de soutenir des projets d'éducation populaire mis en place par les associations artistiques et culturelles.

Ces thèmes sont travaillés en lien avec les deux unions du Cnar : la COFAC et l'UFISC

• Relais avec un programme de la Fondation de France

Le CNAR Culture a joué un rôle de relais pour la diffusion du programme « Partager l'art transformer la société » de la Fondation de France en mobilisant les prestataires intervenant dans le cadre du DLA et en informant des associations accompagnées. Ce programme paraissait intéressant pour valoriser l'utilité sociale de certains projets culturels. Une dizaine de projets ont été présentés en jury.

Guider vers une meilleure gestion de l'entreprise associative

• La mutualisation

La problématique de la mutualisation est particulièrement prégnante dans le secteur culturel, du fait de ses particularités : organisation en très petites entreprises, régime de l'intermittence, injonctions des collectivités à resserrer les coûts.

De nombreux DLA se sont déjà saisis de cette problématique et ont mis en place près d'une centaine d'ingénieries (collectives ou individuelles) sur les possibilités de mutualisation et en particulier de partages d'emplois. D'autres sont en attente d'informations et d'exemples. Pour répondre à cette demande, en 2009, le Cnar Culture a notamment :

- Produit un document d'une centaine de pages intitulé *Groupements d'employeurs et associations artistiques et culturelles*, comportant des éléments de méthode et des fiches expériences (une vingtaine d'entretiens avec des Groupements d'Employeurs du secteur culturel). Le dispositif DLA y est valorisé comme levier possible de ces démarches de mutualisation.
- Organisé en partenariat avec Avise une journée d'échanges de pratiques qui a réuni 43 participants : 22 DLA, 11 prestataires, 4 représentants de Cnar, 6 institutions. Sur 23 répondants à une enquête de satisfaction ultérieure, le taux de satisfaction est de 95%.

• Partenariat avec le Cnar financement

Les partenariats avec le Cnar Financement se prolongent, et notamment :

- Une analyse des documents financiers des compagnies de théâtre professionnelles de Picardie a permis aux acteurs de mesurer les fragilités de leurs modes de gestion et d'apporter des données quantitatives à leurs partenaires financiers.
- Une réunion de présentation du DLA et des modes d'intervention du Cnar Financement (notamment Impulsio) auprès de coordinateurs et élus de plusieurs fédérations membres de la Cofac a été organisée.

SOUS-AXE 3-2 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES PERSONNELS DE CES STRUCTURES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-2

Le résultat visé est une meilleure gestion des ressources humaines.

- Améliorer les ressources humaines et leur gestion
- Travaux d'études et diffusion de ces travaux sur tous sujets concernant les salariés des associations : emplois aidés, niveau de rémunération, conventions collectives, formations professionnelles.

Description des activités ou actions réalisées

Améliorer les ressources humaines et leur gestion

• Groupe de travail « Le métier d'artiste »

Un groupe de travail sur « le métier d'artiste » réunissant L'UFISC, des chercheurs et le Cnar Culture s'est mis en place cette année. L'UFISC partant du constat pour elle que le métier d'artiste a énormément évolué ces vingt dernières années, que l'activité de l'artiste ne peut plus se résumer à son travail de création et de représentation mais qu'il s'ouvre vers de l'action culturelle, éducative/animation, l'UFISC a souhaité ouvrir un groupe de travail dont l'objectif est de redéfinir le métier et ses activités, voire formaliser des nomenclatures des différents métiers du secteur, mais également réfléchir à l'économie des activités des artistes. Le Cnar Culture est sollicité pour participer à ce groupe de travail, apporter un soutien méthodologique et mobiliser des chercheurs en soutien à la réflexion.

Un lien est fait avec le groupe de travail de l'ADEC sur la GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).

SOUS-AXE 3-3 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES DÉVELOPPÉS DANS SON SECTEUR

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-3

Les résultats visés sont le développement de ces démarches et activités de l'économie sociale et solidaire, et l'approfondissement d'une connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés.

- Accompagner les démarches d'économie sociale et solidaire et le développement des activités d'utilité sociale
- Recherches et débats sur la qualité des services rendus par les associations, la gouvernance, l'identification d'un entrepreneuriat social dans le champ associatif de la culture, la caractérisation et la mesure de l'utilité sociale
- Textes théoriques, témoignages, mises en réseau
- Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire

- Enquêtes statistiques sur l'économie et l'emploi des associations culturelles employeuses françaises, diffusion de ces enquêtes à tous les acteurs du dispositif
- Soutiens méthodologiques et techniques aux démarches d'observation participative et partagée avec leurs interlocuteurs institutionnels que développent les organisations professionnelles membres du Cnar culture.

Description des activités ou actions réalisées

Accompagner les démarches d'économie sociale et solidaire et le développement des activités d'utilité sociale

- Une contribution écrite par le Cnar Culture sur l'utilité sociale dans le secteur culturel a été conçue et présentée à Auch début 2009 à des acteurs culturels de Midi-Pyrénées, et éditée ensuite dans les cahiers issus de ce colloque.
- Initiée par des acteurs culturels de la région Aquitaine, une opération baptisée "60 lecteurs" a été lancée en partenariat avec l'Ufisc et le Cnar Culture, l'objectif étant de faire lire à 60 personnes d'horizons divers le livre « Pour une autre économie de l'art et de la culture » afin qu'ils formulent leurs critiques et propositions pour aller plus loin. Une première rencontre avec une vingtaine de lecteurs s'est déroulée fin 2009
- Le Cnar culture a animé une journée de rencontres avec la Fédurok et l'administration pénitentiaire autour des actions de leurs membres en direction des prisons. L'objectif était d'aider les associations proposant des interventions musicales en prison à formaliser la dimension d'utilité sociale de ces actions.

Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire

Après un envoi massif de l'enquête nationale sur l'emploi dans le secteur culturel début 2009, les chargés de mission du Cnar culture ont continué à la diffuser largement tout au long de l'année lors d'interventions à des colloques, auprès des DLA, des associations, ou encore des organismes professionnels.

Les travaux liés à l'observation proprement dite ont essentiellement consisté à accompagner les fédérations membres des unions associées du Cnar culture dans leurs démarches d'études et d'enquêtes :

- finalisation d'un tronc commun de questions comme première base d'enquête pour tous,
 - aide méthodologique à la réalisation d'une enquête pilotée par l'Ufisc sur les adhérents franciliens de ses fédérations membres,
 - participation au groupe de travail sur l'observation participative et partagée,
 - conseils et tests autour des outils d'enquête mis en place sur la plateforme Gimic de gestion de données en ligne,
- Qualification du fichier des associations accompagnées par les DLA.

AXE 4 : CONTRIBUER À LA COORDINATION, L'ÉVALUATION ET LA CAPITALISATION AUTOUR DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS ET SERVICES D'UTILITÉ SOCIALE

SOUS-AXE 4-1 : PARTICIPATION AUX DÉMARCHES D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU DISPOSITIF NATIONAL

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 4-1

Le résultat visé est de participer à une meilleure évaluation du dispositif.

– Apport de réflexions et méthode sur l'évaluation, restitution des expériences du Cnar Culture à Avise et aux autres Cnar.

2. Description des activités ou actions réalisées

Contribuer à l'évaluation

Suivi de l'évaluation des Cnar, mise en place des préconisations

Cette action se fait essentiellement dans le cadre des inter-Cnar (voir ci-dessous action 421), et est organisée par l'Avise.

Le Cnar Culture participe activement à ces réunions, à leur préparation et leur déroulement, apporte en contribution ses travaux d'évaluation (qui dans ce bilan sont présentés dans d'autres sous-axes), dont notamment en 2009 l'enquête de satisfaction auprès des associations accompagnées, et le travail de capitalisation sur les accompagnements collectifs "mutualisation" (tous deux présentés dans l'action 223).

SOUS-AXE 4-2 : COORDINATION, CAPITALISATION, INTER-CNAR, ...

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 4-2

Le résultat vise une meilleure cohérence du dispositif.

- Apporter des contributions externes (avec les autres acteurs du dispositif)
- Préparation et participation aux intercnar et CNAR/C2RA, journées DLA, réunions Avise, pilotes
- Contributions internes avec les membres associés du CNAR
- Comité de suivi du Cnar, aide à la structuration des confédérations du Cnar.

Description des activités ou actions réalisées

Apporter des contributions externes (avec les autres acteurs du dispositif)

Les Inter-cnar ont vu en 2009 s'approfondir les échanges entre Cnar sur des contenus thématiques. Le Cnar Culture a contribué à ces échanges, notamment en proposant sa typologie des associations accompagnées, ainsi que ses travaux sur les problématiques liées à la commande publique.

Les Inter-Cnar (mars, mai et juin) ont permis de coordonner les chantiers en commun comme « les typologies des associations accompagnées », la mise en commun des réflexions et études sur les marchés publics. Le Cnar Culture utilise l'étude du Cnar environnement comme base de départ pour produire un document spécifique pour le secteur culturel, et enfin un tronc commun sur les formations en direction des DLA est en cours d'élaboration. Première version du catalogue de formation Avise en direction des DLA.

Des échanges plus spécifiques ont eut lieu avec plusieurs Cnar en dehors des réunions Inter-Cnar :

- échanges avec le Cnar financement concernant les travaux qu'il mène autour des besoins des associations culturelles en Aquitaine et Picardie,
- animation d'un atelier avec le Cnar social lors de l'Inter Cnar-C2RA et échanges de points de vue avec leur juriste concernant la commande publique, réunion avec la coordinatrice à l'UNIOSS du chantier "Marchés publics" afin de comparer les problématiques communes au secteur associatif.
- exploration avec le Cnar Sport des possibilités d'adaptation de la typologie des associations à leur secteur.

Apporter des contributions internes (avec les membres associés du Cnar Culture)

Les chargés de mission du Cnar Culture sont en relation régulière avec les coordinateurs de l'Ufisc et de la Cofac et participent à des conseils d'administration de l'Ufisc. Les comités de suivi réunissant Opale, l'Ufisc et la Cofac ont permis de préparer les chantiers prioritaires pour les semestres à venir.

En matière d'aide à la structuration des confédérations associées du Cnar, a été apporté un appui à la restructuration de l'organisation interne d'un syndicat sous forme d'audit. Il a aidé l'équipe des bénévoles et des salariés à repenser leur mode de fonctionnement.

Un point sur l'évolution de la convention a été fait avec la CDC, la DGEFP et le ministère de la Culture. Un comité de pilotage a été organisé.

Gestion

L'équipe d'Opale engage régulièrement des réflexions pour repenser les méthodes de "reporting" et de gestion du Cnar, notamment des temps de travail en suivant les conseils d'Avise sur ce point, et les résultats de la Vérification de service fait (VSF).

En 2010, suite au départ d'une salariée, le recrutement d'une nouvelle salariée en remplacement a nécessité du temps de recrutement, de formation et de réorganisation.

COFAC

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

- La COFAC a sensibilisé plusieurs réseaux adhérents au dispositif DLA. En 2009, elle s'est adressée plus particulièrement à la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA), à la Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées (FFSAM), à la COFAC Picardie.
- Elle a également sensibilisé la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) et les Jeunesses Musicales de France (JMF), qui compteront peut-être prochainement parmi les nouveaux adhérents de la COFAC, ainsi que les nouveaux directeurs en poste dans les fédérations : Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux (FNCMR), Confédération Musicale de France (CMF), Fédération des écomusées et musées de société (FEMS).
- Echange avec le CELAVAR sur la structuration régionale de nos coordinations respectives.

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

C'est l'axe qui a mobilisé le plus de ressources durant l'année 2009. Nos efforts se sont portés sur :

1/La diversification des ressources des associations. Plusieurs directions ont été explorées :

- Formation-réflexion autour des dispositifs européens les 5 et 6 mars dernier, en partenariat avec Opale.
- Animation d'une table ronde sur les financements européens à l'AG de la CNRA et la FFSAM, en partenariat avec Opale.
- 3 séances de capitalisation d'expériences sur le vécu des porteurs de projet européens, visant à la réalisation d'un document de synthèse, en partenariat avec Opale.

2/ La meilleure gestion de l'entreprise associative.

- Travail en Picardie avec la COFAC Picardie et Plato-Pro, autour d'un projet de mutualisation, en partenariat avec Opale.
- Journée de réflexion thématique et différentes consultations autour des thèmes de l'évaluation et de l'auto-évaluation. Organisation d'une table ronde sur le sujet à l'AG de la FFSAM. Préparation de formations sur ce thème.
- Séances de travail avec la DGME et la cellule Modernisation de l'Etat du Ministère de la Culture, afin de réduire la charge administrative des

associations, notamment au moment de la demande de subvention. Séminaire de restitution en juin 09.

- Formation CNAR-Financement et France Active sur les dispositifs d'accompagnement financier des associations.
- Préparation d'une formation sur « qu'est-ce que faire fédération ? ».
- Réflexion avec le Président de la CPCA sur les liens entre CPCA/COFAC.

3/ L'amélioration des ressources humaines et de leur gestion.

- Séance de travail sur l'emploi, en vue de la Conférence de la Vie Associative, en lien avec la CPCA.
- Séance de travail avec le Centre National du Théâtre sur le bénévolat et l'emploi dans le spectacle vivant.
- Journée de formation sur les pratiques amateurs et le bénévolat et réflexion sur la mise en place d'un guide juridique.

4/ Le développement d'une démarche d'économie sociale et solidaire et d'activités d'utilités sociales.

- 6 séances de travail + 2 jours de séminaire de restitution autour d'une réflexion sur l'entreprise associative, associations et logique de marché, en partenariat avec la CPCA
- L'emménagement du CNCRESS dans les locaux de la COFAC en décembre 2009 a permis une prise de contact entre les deux structures et laisse envisager une future collaboration.

5/ Le développement de la connaissance des associations culturelles sur le territoire.

- L'année 2009, et surtout le second semestre a été l'occasion de poursuivre l'observation sur le thème de l'éducation artistique et culturelle et son lien avec l'activité et l'emploi.
- La COFAC a ainsi réalisé un état des lieux chiffré sur l'éducation artistique dans les associations culturelles et une étude pour le Ministère de la Culture et de la Communication.
- Participation de la COFAC au colloque Plateforme interrégionale sur la place des organismes interrégionaux dans les politiques culturelles.

De façon transversale, la participation de la COFAC à la préparation de la Conférence de la Vie Associative, et notamment au groupe de travail sur les relations contractuelles pouvoirs publics/associations a permis de réfléchir au développement de l'activité et de l'emploi associatif.

L'arrivée d'une chargée de mission à la COFAC, en charge, entre autres, des formations, permet de développer les propositions de formation de la COFAC sur des thèmes relatifs à la structuration des associations culturelles.

Axe 4 : Contribution à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national.

- La COFAC a participé aux comités de suivi du CNAR-Culture.
- La COFAC a formé ses nouveaux dirigeants aux enjeux du CNAR-Culture. Une élue bénévole a d'ailleurs pris en charge le suivi des questions concernant le CNAR-Culture.

- La COFAC a connu en 2009 des changements dans son équipe salariée. Ainsi Chloé SECHER, chargée de mission, arrivée en octobre 2009 a-t-elle été sensibilisée aux dispositifs CNAR-Culture et DLA. Il en va de même pour la nouvelle coordinatrice nationale, Isabelle RENOUF, arrivée en novembre 2009, qui a, de plus, été formée aux aspects techniques du co- pilotage du CNAR-Culture.

UFISC

Axe 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

- L'Ufisc a **sensibilisé et informé les têtes de réseaux** sur les enjeux de l'accompagnement et sur le dispositif DLA/Cnar Culture à travers les temps de rencontre internes (conseils d'administration mensuels, groupes de travail, échanges parfois informels avec les réseaux, AG de ses membres (Rif, SMA, Fédurok, Citi...), rencontres professionnelles). Elle a favorisé la compréhension du dispositif auprès de ses partenaires publics et professionnels (CNPS, syndicats sectoriels, CPNEF-SV...)
- Elle a **réfléchi aux dispositifs d'organisation des acteurs en région** tant sur les problématiques professionnelles et économiques que sur les dimensions de politiques publiques : travaux autour de coordination d'acteurs et de chambres professionnelles des arts et de la culture, participation aux diverses réflexions sur la structuration régionale et ses enjeux économiques et politiques en concertation avec ses partenaires sectoriels (conférence du spectacle vivant, agence régionale, coreps, adec...) comme avec ceux de son champ socio-économique (CRESS, réseaux territoriaux de l'économie solidaire...).
- Elle a **appuyé les initiatives de structuration régionale** des acteurs des arts et de la culture (Centre, Ile de France, Paca, Nord Pas de Calais, ...) à travers des échanges d'information, des outils d'appui (comme la préparation d'une tournée régionale).
- Elle a travaillé avec le Cnar Culture pour **répondre aux besoins du dispositif en région et entretenu des relations régulières avec les centres de ressource, les agences régionales, les CRESS...** avec lesquels elle a collaboré sur les sujets de structuration, d'observation et d'accompagnement des entreprises artistiques et culturelles sur les territoires (notamment avec la Cress Rhône-Alpes, la Plate-forme interrégionale, Arcadi (IDF), L'Atelier (IDF), OARA (Aquitaine)...).
- Enfin l'Ufisc a engagé, accompagnée par le Cnar Culture, un **travail spécifique d'analyse et de prospective sur la mise en mouvement collectif** et son impact sur son organisation interne, dans l'optique de la structuration professionnelle, sur le plan national et territorial.

Axe 3 : promouvoir et développer l'activité et l'emploi

- L'Ufisc a continué sa **réflexion sur les financements publics** (GT, séminaire sur les SSIG, participation à la publication sur les marchés publics...).
- Elle a travaillé à la **réflexion et la construction d'outils pour améliorer la structuration des entreprises** : participation au développement de la plate-forme GIMIC, réflexion sur les méthodologies d'évaluation (étude sur les outils de rendre-compte, information sur les nouveaux indicateurs de richesse ...), travail sur les aides à l'emploi, l'accompagnement des entreprises (Pact, ADEC, CNPS...), la fiscalité...
- Elle a lancé un chantier autour des **évolutions du métier de l'artiste** et des enjeux professionnels, économiques et politiques qu'elles induisent. Ce chantier a pour objectifs de porter une réflexion collective prospective et une mise en débat sur ce champ professionnel et de produire des propositions pragmatiques relatives aux

cadres et dispositifs à adapter ou à inventer sur cette question. Il a donné lieu à des réunions de réflexion et d'échange du GT, à la rédaction d'une proposition de projet de recherche dans le cadre d'un appel du ministère de la culture, d'une journée rencontre avec des chercheurs, de circulation d'information et de lectures....

- Avec la diffusion de l'ouvrage « Pour une autre économie de l'art et de la culture... », l'Ufisc a renforcé sa contribution à l'information et au débat sur **l'inscription du champ culturel dans l'économie sociale et solidaire**. Elle participe régulièrement à des rencontres et travaux (participation au Lux09 (rencontres intercontinentales de l'économie solidaire), livre blanc de l'ESS par le Labo ESS, La Fraternelle de proposition et de recherche, l'institut Polanyi, formation du Cnam, formation de l'OPC, rencontre pour une musique solidaire, ...) et dialogue de façon continue avec les acteurs de l'ESS (Mes, Usgeres, Ceges, Cnress...).
- Elle a travaillé à la **démarche d'observation et d'évaluation participative et partagée des entreprises artistiques et culturelles d'utilité sociale** (réunions sur les méthodologies, séminaire de deux jours, expérimentation francilienne pour une meilleure connaissance des associations artistiques et culturelles ...).
- Elle relaie la **connaissance sur les associations artistiques et culturelles** (mise à disposition des enquêtes, ressource sur le paysage de l'ESS...)

Axe 4 : Contributions au dispositif

- L'Ufisc **contribue aux réflexions développées en concertation** avec le Cnar Culture et les autres partenaires du dispositif et **défend le bilan positif du dispositif** auprès de ses partenaires publics et professionnels. Elle participe aux comités de suivi et de pilotage. Elle a participé et relayé l'évaluation conduite par Avise sur le Cnar Culture auprès de ses organisations.
- Elle continue de favoriser une **circulation de l'information entre ses organisations membres et avec le Cnar Culture** et de travailler au rapprochement avec des fédérations non fédérées (fédération de compagnies de marionnettes « Thémaa », fédération de radios associatives « la Ferarock »...).
- De plus, l'Ufisc **définit, suit et rend compte chaque année des objectifs établis** dans la convention et des actions conduites.